

Classification internationale type de l'éducation (CITE)

12 juin 2009

Une nomenclature
statistique au service
des comparaisons
internationales

Nathalie JAUNIAUX

Observatoire de l'enseignement
supérieur - MCF



CITE : Définition

- = un instrument de classement permettant de rassembler, de compiler et de mettre en forme les statistiques éducatives tant au niveau de chaque pays que sur le plan international
- Objectif : offrir un cadre statistique *intégré* et *cohérent* en vue de la collecte et de la présentation de statistiques de l'éducation comparables.



Portée de la CITE

- L'éducation comporte une *communication organisée* et *durable* destinée à susciter un *apprentissage*



Portée de la CITE

- L'éducation

Relation entre deux ou plusieurs personnes comportant un transfert d'informations. Peut être verbale ou non, face à face ou à distance,...

communication organisée et
durable destinée
apprentissage

L'expérience d'apprentissage se déroule dans la durée et la continuité.

Toute amélioration du comportement, de l'information, du savoir, de la compréhension, des attitudes, des valeurs et des compétences

Conçue pour se dérouler selon un schéma ou un ordre, conformément à des objectifs explicites et implicites.
=> existence d'un prestataire qui met en place le cadre d'apprentissage et une méthode d'enseignement



Portée de la CITE (2)

- L'éducation initiale et l'éducation continue tout au long de la vie
- Enseignement ordinaire, éducation des adultes, les enseignements formel et non formel, l'enseignement à distance, à temps partiel, les apprentissages, la formation et l'éducation répondant à des besoins spéciaux



Unité de classification

- = **Le programme éducatif**
- Défini en fonction de son contenu comme un ensemble ou une succession d'activités éducatives organisées en vue d'un objectif préétabli ou de l'accomplissement d'un ensemble de tâches éducatives



Variables de classification

- Classement des programmes éducatifs en fonction de leur contenu suivant :
 - *Le niveau d'éducation*
 - *Le domaine d'études*



Niveau d'éducation

- Lié à la complexité du contenu du programme
- N'est pas une échelle où les participants doivent avoir terminé avec succès un niveau pour accéder au suivant



Comment classer par niveau ?

- Plusieurs critères pour classer un programme éducatif dans un niveau
- Hiérarchie entre les critères (principaux – subsidiaires)
- Principal critère = contenu éducatif
- Faire preuve de souplesse



Dimensions complémentaires

- *Type d'enseignement ou destination ultérieurs*
(A,B,C)
- *Orientation du programme*
(général, préprofessionnel ou prétechnique, professionnel ou technique)



Les différents niveaux

- CITE 0 : Education préprimaire
 - En CF = enseignement maternel ordinaire et spécialisé
- CITE 1 : Enseignement primaire
 - En CF = enseignement primaire ordinaire et spécialisé
- CITE 2 : Premier cycle de l'enseignement secondaire
 - En CF = 1^{er} degré de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé (F4), F1 et F2 spécialisé, 2 premières phases de la F3, enseignement de promotion sociale secondaire inférieur,...



Les différents niveaux (2)

- CITE 3 : Deuxième cycle de l'enseignement secondaire
 - En CF = 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé (F4), 3^e phase F3, enseignement de promotion sociale secondaire supérieur, CEFA, Apprentissage (IFAPME)
- CITE 4 : Enseignement post-secondaire non-supérieur
 - En CF = 7^e années de l'enseignement secondaire, 4^e degré secondaire, formation des chefs d'entreprise, année préparatoire à l'enseignement supérieur (« spéciale math »)



Les différents niveaux (3)

- CITE 5 : Premier niveau de l'enseignement supérieur
 - En CF = enseignement supérieur en HE, ISA, ESA, Université (hors doctorat), ERM, enseignement de promotion sociale supérieur,...
- CITE 6 : Deuxième niveau de l'enseignement supérieur
 - En CF = doctorat



Les domaines d'études

- 25 domaines d'études
- Regroupés dans 9 grands groupes d'études
 - (1) Programmes généraux, (2) Education, (3) Lettres et arts, (4) Sciences sociales, commerce et droit, (5) Sciences, (6) Ingénierie, industries et transformation et production, (7) Agriculture, (8) Services



Pourquoi une révision de la CITE?

- UNESCO – Assemblée générale
- CITE-76, CITE-97,...
- Mise à jour afin de refléter les changements importants survenus au niveau des systèmes d'éducation et de composer avec les difficultés associées à leur application, en portant une attention particulière à l'enseignement supérieur



Pourquoi une révision de la CITE?

- Changements apportés par le processus de Bologne dans l'enseignement supérieur
- Lien entre le niveau d'éducation atteint et la classification CITE (mise à jour de la définition)
- Éclaircir les critères de classification et les limites entre les niveaux 4 et 5B



Pour

5B?

- Cha
BoJ
-La définition courante de CITE 4 est vague et utilise des termes comme « à la limite » ou « ne sont pas d'un niveau sensiblement plus élevé » pour définir les programmes de ce niveau
- Lie
Cla
déf
-Mieux différencier les deux niveaux afin que les pays puissent plus précisément assigner les programmes à l'un ou à l'autre niveau de façon constante
- -Différence entre CITE 4 de la CITE-97 et les instructions pour la collecte UOE
- Éclaircir les critères de classification et les limites entre les niveaux 4 et 5B



Méthodologie et calendrier de la révision de la CITE?

- Mise en place d'un Comité consultatif technique par l'Unesco
 - Orienter la stratégie de la revue
 - Fixation des objectifs de recherche
 - Préparation des recommandations (partage des thématiques entre les organismes internationaux)
- Consultations régionales d'experts
 - Identification des problèmes actuels
 - Changements apportés aux structures des systèmes éducatifs
- Rapport intermédiaire (CG 2009), consultation officielle des états membres (2010) et adoption des recommandations (CG 2011)



Le cas particulier de l'enseignement supérieur

- Programme d'enseignement supérieur ayant un contenu éducatif plus approfondi que CITE 3 et 4:
 - **CITE 5A** : programmes fondés dans une large mesure sur la théorie et destinés à offrir des qualifications suffisantes pour être admis à suivre des programmes de recherche de pointe ou à exercer une profession exigeant de hautes compétences
 - **CITE 5B** : programmes ayant une orientation pratique correspondant à une profession précise, principalement destinés à acquérir les compétences pratiques et le savoir-faire nécessaire pour occuper un emploi



Le cas particulier de l'enseignement supérieur (2)

- Dimensions complémentaires :

Durée théorique cumulée	Niveau CITE 5			
	CITE 5 A		CITE 5B	
	1 ^{er} diplôme	2e diplôme et +	1er diplôme	2e diplôme
3<5 ans	Licence		Graduat, AESI, AS,..	Spécialisations
5-6 ans	Licence, ingénieur, vétérinaire,...	DEA, AESS, Maîtrise,...		
+ 6 ans	Médecin			



Le cas particulier de l'enseignement supérieur (2)

- Dimensions complémentaires :

Durée théorique cumulée	Niveau CITE 5			
	CITE 5 A		CITE 5B	
	1 ^{er} diplôme	2e diplôme et +	1er diplôme	2e diplôme
3<5 ans	Licence Bachelor		Graduat, AESI, AS,.. Bachelor	Spécialisations
5-6 ans	Licence, ingénieur, vétérinaire,...	DEA, AESS, Maitrise,... Master, MC		
+ 6 ans	Médecin	Master en médecine, MC		



Le cas particulier de l'enseignement supérieur (3)

Objectifs de la révision :

- Identifier clairement les programmes de Bachelor et Master
- Donner plus d'importance à la dimension orientation (général – professionnel)
- Le «design» du programme
- Nécessité d'avoir plusieurs critères



Le cas particulier de l'enseignement supérieur (4)

- proposition (mai 2009 -OCDE) objectifs:
 - clarifier la hiérarchie entre les programmes
 - Identifier les BA/MA
- 5 blocs:
 - Programmes moins de 3 ans mais plus haut que CITE 4 (moins haut dans la hiérarchie que Bachelor)
 - Programmes de 1^{er} degré d'une durée cumulative de 3-4 ans (Bachelor)
 - 1^{er} degré d'au moins 5 ans
 - 2^e degré d'une durée cumulative de 4-6 ans (Master)
 - Doctorat



Le cas particulier de l'enseignement supérieur (4)

Attention :

- En CF, tout = Processus de Bologne (y compris PS ou médecine par exemple)
- Existence de Master complémentaires
- Bachelor/Bachelor professionnalisant
- Limite général/professionnel
- Risque de rupture de séries dans les données



Mesure du niveau d'éducation atteint par un individu

- Prévu par CITE-97 MAIS jamais vraiment développé
- Les définitions feront partie de la CITE
- = le plus haut niveau d'éducation complété avec succès sur l'échelle CITE, le succès doit être validé par une pièce justificative (credential) reconnue



Mesure du niveau d'éducation atteint par un individu

Propositions (Eurostat mai 2009):

- Seules les « pièces justificatives » (certificats, diplômes, attestations,...) du système d'éducation formelle définissent le niveau d'éducation atteint par un individu
- Si enseignement modulaire : terminé avec succès l'ensemble des modules nécessaires



Mesure du niveau d'éducation atteint par un individu

Propositions (Eurostat mai 2009):

- Collecte couvre à la fois les structures d'éducation actuelles et passées => prendre en compte le niveau CITE auquel le programme aurait dû être classé au moment où il a été terminé
- collecter l'info sur le niveau ET sur l'orientation et le domaine d'études



Questions, perspectives et enjeux

- Comment et pourquoi intégrer la nomenclature CITE dans les différentes collectes de données en lien avec l'éducation et la formation en Belgique et en Communauté française ? Peut-on envisager lors de modifications du système éducatif que le législateur face référence à la classification CITE ?
- La nomenclature CITE (niveau et dimensions complémentaires) concerne les collectes de données effectifs, diplômés mais également finances ou personnel de l'enseignement
- Nomenclature clé de la collecte de données UOE + Règlement européen sur les données statistiques LLL
- Quel lien avec le Cadre européen des certifications ?



Comment évoluent les nomenclatures métiers et études utilisées dans le cadre de l'analyse du marché du travail au niveau belge (Services publics de l'emploi, Banque carrefour de la Sécurité sociale) ?
-Usages, points forts et points faibles des nouvelles nomenclatures ?
-Quelles articulations avec les nomenclatures utilisées au niveau international ?

Répertoire Emploi Métier

Vers une nomenclature « métier »
opérationnelle et statistique unique en Belgique ?
+ La question du chaînon manquant

Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
Jean Claude Chalon



Missions du service public de l'emploi

Informier, sensibiliser et orienter;
Identifier et évaluer les compétences;
Former;
Faire rencontrer l'offre et la demande;
Analyser et avoir une lecture commune des besoins;
Etablir des liens avec les prestataires externes (secteurs ...) ...





Formation – régie du marché – intermédiation – orientation ...



Le concept de métier/fonction est fondamental:

**pour définir l'activité professionnelle d'une fonction;
pour rechercher des candidats;
pour organiser la « fonction RH » de l'entreprise;
pour informer, orienter, placer;
pour apparier offre et demande d'emploi**

...



**Un référent, un langage commun est nécessaire;
aussi bien pour les emplois « qualifiés » que « peu qualifiés »**

La bonne nouvelle:

Les services publics régionaux de l'emploi vont utiliser UN SEUL référent déduit du ROME V3 (synerjob).

Un dispositif de synonymes permet d'utiliser la nomenclature actuelle sans formation intensive.

Des milliers de conseillers en placement du pays sont ainsi prêts à utiliser au moins une nomenclature, au mieux un référentiel commun.

Les représentants des secteurs valident les périmètres métiers.

CCPQ -> SFMQ ?

EFT ?

+

Divers projets de chercheurs et statisticiens (Agora Favor/BCSS, Progress) adoptent ce référentiel commun.

L'approche opérationnelle est un gage de pertinence et de validité de la réalité de terrain.

Mauvaise nouvelle (...pour les statisticiens)

La table de conversion ROME (v2) -> CITP/ISCO n'est pas au point.

-
- A. Un système utile, utilisé et cohérent pour décrire les métiers; une nomenclature ET un référentiel.**
 - B. ROME ♦ CITP/ISCO – le chaînon manquant**

A

**Nomenclature
ET
référentiel**

Question
de
périmètre

11111 Employé/employée de ménage à domicile

Organiser les différentes tâches en fonction des consignes orales ou écrites de l'employeur.
Utiliser le matériel et les produits d'entretien en fonction des habitudes de l'employeur.
Effectuer le rangement des pièces.
Nettoyer les sols (balayer, aspirer, laver), les meubles et les bibelots (épousseter, essuyer, cirer...).Nettoyer et ranger la vaisselle.
Nettoyer les sanitaires.
Nettoyer et ranger le matériel utilisé.

Se conformer à des consignes et à des habitudes diverses.
S'adapter à des employeurs différents.
Appliquer des règles d'hygiène et de sécurité strictes.
Respecter la vie privée des personnes.

11112 Intervenant/intervenante à domicile

Effectuer les tâches ménagères courantes de la maison (ménage, vaisselle, lessive, repassage, rangement...).

Effectuer les courses (aliments et produits d'entretien).

Effectuer les démarches administratives à l'extérieur du domicile (impôts, inscription scolaire, dossiers divers...).

Préparer les repas.

Posséder des connaissances élémentaires en droit social.

Posséder des connaissances élémentaires en hygiène alimentaire ou hygiène de vie.

Posséder des connaissances en diététique.

S'adapter à des personnes différentes.

Se conformer à des habitudes et à des expériences particulières.

Entretenir des relations de confiance avec les personnes.

REM V2



Bienvenue sur le site du Forem
le service public wallon de l'emploi et de la formation.

[Plan du site](#) - [Contacts](#) - [Liens utiles](#) - [Carnet d'adresses](#)

Rechercher dans les articles du site

Mon espace personnel
☐ Particulier ☐ Entreprise
Identifiant :
Mot de passe :
[Créer un accès](#)
[Identifiant oublié](#)
[Mot de passe oublié](#)

[Accueil](#) [Particuliers](#) [Entreprises](#) [Partenaires](#) [En direct du Forem](#)

Vous êtes ici : [Horizons emploi](#) > [Métiers et professions](#) > [Rechercher par mot-clé](#) > **Recherche par mot clé**

*** Horizons emploi**

- **Métiers et professions**
 - Rechercher par mot-clé
 - Rechercher par arborescence
 - Métiers en demande
 - Métiers accessibles
 - Autre liste de métiers
- **Secteurs d'activités**
 - Rechercher par mot-clé
 - Rechercher dans la liste alphabétique
 - Autres listes de secteurs
- **Etudes et formations**
 - Rechercher par mot-clé
 - Rechercher via un métier

Métiers et professions
Recherche par mot clé

Résultat de la recherche

Page : 1 (9 résultat(s) pour le critère de recherche "électromécanicien")

- **Métiers de la Production**
 - **Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique**
 - **Personnel d'entretien, maintenance**
 - **Équipement industriel, de transport et de manutention (électriciens, électromécaniciens, électroniciens d'entretien/maintenance)**
 - [Electricien/électricienne de maintenance](#)
Métiers du groupe:Electricien automatique, Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA), Electricien d'entretien industriel, Technicien de maintenance et de diagnostic poids lourds (MDT)
 - [Maintenicien/maintenicienne en instruments de bord, équipements électriques et électroniques](#)
Métiers du groupe:Electricien en instruments de bord (aéronautique)
 - **Équipement industriel, de transport et de manutention (mécaniciens d'entretien/maintenance)**
 - [Mécanicien/mécanicienne de maintenance](#)
Métiers du groupe:Mécanicien d'entretien industriel, Mécanicien automatique
 - **Techniciens industriels**
 - **Techniciens d'installation, maintenance**
 - **Entretien, maintenance de matériel de traitement de l'information**
 - [Maintenicien/maintenicienne en matériel bureautique](#)

REM V2

Plus de 800 métiers

Nomenclature
arborescente

Indexer et classer
de manière standard

42 :
*Personnel du Bâtiment, des travaux
publics et de l'extraction*

421 :
*Personnel du gros œuvre
et des travaux publics*

4211 :
*Aménagement de terrains
et fondations*

42114 :
Ouvrier de la maçonnerie

REM V2

synonymes

Codes

ISCO

Codes

ONEM

Codes

FOREM

Études

catégories
professionnelles



domaines



sous-domaines



466 métiers
ROME



**REM
817
appellations**

- [-] 111 PERSONNEL DES SERVICES AUX P
 - [-] 11111 Employé de ménage à domici
 - 1111101 (R) Employé de ménage
 - 1111102 (R) Majordome
 - 1111103 (R) Gouvernante (chez u
 - 1111104 (R) Employé toutes mai
 - 1111105 (P) Aide-ménagère (Titr
 - [-] 11112 Intervenant à domicile
 - 1111201 (R) Aide-familiale
 - 1111202 (R) Dame de compagnie
 - [-] 11113 Intervenant auprès d'enfants
 - 1111301 (R) Puéricultrice
 - 1111302 (R) Accueillant d'enfants
 - [-] 11121 Assistant en cabinet médical
 - 1112101 (R) Assistant en cabinet
 - 1112102 (R) Assistant en cabinet
 - [-] 11122 Agent de service de collectivi
 - 1112201 (R) Assistant logistique
 - 1112202 (R) Assistant logistique
 - 1112203 (R) Brancardier
 - 1112204 (R) Employé de cantine
 - 1112205 (R) Agent d'entretien de
 - 1112206 (R) Agent de soins en hy

111	Personnel des services aux personnes
112	Personnel des services aux entreprises et aux collectivités
113	Personnel de la sécurité publique
121	Personnel des services administratifs
122	Personnel des services commerciaux
131	Personnel de l'hôtellerie
132	Personnel de la restauration
133	Personnel de café, bar-brasserie
141	Personnel de la distribution
211	Professionnels des arts
212	Professionnels du spectacle
221	Professionnels de la formation initiale
222	Professionnels de la formation continue
231	Professionnels de l'intervention sociale et culturelle
232	Professionnels de l'intervention socio-économique
241	Professionnels des soins paramédicaux
311	Praticiens de la santé
312	Praticiens médico-techniques
321	Cadres de la gestion administrative
322	Professionnels de l'information et de la communication
323	Professionnels de l'informatique
331	Cadres de la gestion commerciale
332	Cadres de la banque, des assurances et de
611	Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs de l'agriculture et de la pêche
612	Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
613	Techniciens et cadres du transport et de la

411	Personnel de la production agricole
412	Personnel de la pêche et de la navigation maritime et fluviale
421	Personnel du gros oeuvre et des travaux publics
422	Personnel du second oeuvre
431	Conducteurs d'engins de transport terrestre
432	Conducteurs d'engins de manoeuvre, de génie civil et agricole
433	Personnel de la logistique (manutention, gestion et exploitation des transports)
434	Personnel d'accompagnement du transport
441	Personnel de la construction mécanique et du travail des métaux
442	Personnel de la construction électrique et électronique
443	Personnel d'entretien, maintenance
451	Conducteurs d'installation des industries chimiques, de production d'énergie et agroalimentaires
452	Conducteurs d'installation de la métallurgie et des matériaux
453	Conducteurs d'installation de l'industrie lourde du bois et du papier-carton
454	Personnel des fonctions transsectorielles aux industries de process
461	Personnel des industries des matériaux souples (textile, habillement, cuir)
462	Personnel des industries graphiques
463	Personnel des industries de l'ameublement et du bois
471	Personnel de l'alimentation
511	Agents d'encadrement de fabrication industrielle
512	Agents d'encadrement de maintenance
521	Techniciens de préparation de la production
522	Techniciens de fabrication, contrôle
523	Techniciens d'installation, maintenance
531	Cadres techniques de préparation de la production
532	Cadres techniques de production
533	Cadres technico-commerciaux et de maintenance

Chaque fiche métier reprend:

- une définition du métier
- les conditions générales d'exercice
- la formation/ou l'expérience pour accéder à la profession
- les compétences nécessaires d'exercice
- le lieu de travail
- les conditions de travail
- un lien vers des métiers proches...

REM V2

Electricien automatique

Intervient sur des équipements et systèmes de commande de puissance, de régulation et de programmation industriels faisant appel à l'électrotechnique et à l'électronique.

Activités du métier :

Activités de base

- › Installer et approvisionner son poste de travail
- › Réaliser le montage et le réglage d'ensembles ou de sous ensembles électriques, électroniques ou électromécaniques
- › Réparer des ensembles ou sous-ensembles électriques, électroniques ou électromécaniques
- › Modifier des ensembles électriques, électroniques ou électromécaniques
- › Assurer la maintenance des ensembles ou sous-ensemble électriques, électroniques ou électromécaniques
- › Vérifier le bon fonctionnement des installations
- › Remplir une fiche technique d'intervention
- › Nettoyer et ranger son poste de travail

Activités spécifiques

- › Programmer des automates
- › Exécuter des travaux d'entretien généraux
- › Conduire un outil de production
- › Encadrer une équipe

Aptitudes à l'emploi :

- › Respecter les horaires convenus
- › Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- › Appliquer rigoureusement les règles de l'entreprise en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement
- › Respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans l'entreprise
- › Présenter une image positive de l'entreprise
- › S'intégrer dans l'environnement de travail
- › Se tenir informé de l'évolution du métier
- › Communiquer aisément
- › Adhérer aux objectifs de l'entreprise
- › Travailler méthodiquement et rigoureusement
- › Différencier les couleurs
- › Respecter des processus logiques et méthodologiques
- › Echanger fréquemment des informations avec l'utilisateur et les équipes d'intervention
- › S'adapter à des technologies nouvelles
- › Accepter un travail posté
- › Accepter le travail de nuit
- › Accepter les astreintes

Autres appellations :

DEFINITION

Sommelier/sommelière

Conseille les clients sur le choix des vins, prend les commandes et assure le service.
Participe à l'élaboration de la carte des vins, à l'achat des vins et à la promotion des ventes.
Met en place la cave du jour et peut être chargé de l'approvisionnement de la cave et de sa gestion.
Selon son niveau de responsabilités, peut participer au recrutement et à la formation du personnel en sommellerie.

Barman/barmaid

Accueille la clientèle du bar, prépare et effectue le service des boissons simples ou composées (cocktails).

Contribue à l'animation et à l'ambiance de l'établissement.

Procède à la facturation et à l'encaissement.

Effectue le nettoyage des installations et équipements du bar.

Peut être responsable de l'approvisionnement et de la gestion des stocks (boissons, verrerie, petit matériel...).

Tous les métiers

1 METIERS DES SERVICES

13 Personnel de l'industrie hôtelière

132 Personnel de la restauration

1322 Salle et office

(13223) **Sommelier/sommelière** Voir aussi...

Chef sommelier, Commis sommelier, Gérant de bar à vins, Maître d'hôtel sommelier, Sommelier, ..

(13224) **Barman/barmaid** Voir aussi...

Barmaid, Barman, Barman navigant, Chef barman, Commis de bar, ...

Un sommelier
n'est pas un barman

Conditions générales d'exercice

Sommelier/sommelière

L'emploi/métier s'exerce principalement dans les grands et moyens restaurants.

L'activité s'effectue en relation permanente avec la clientèle.

Elle implique une station debout prolongée, de fréquentes allées et venues et quelques manutentions.

Le rythme journalier se caractérise par l'alternance de périodes d'activité soutenue (coup de feu) et de périodes de moindre activité. Les dimanches et les jours fériés sont ouverts.

Souvent, la rémunération est constituée par la répartition du service avec l'assurance d'un minimum garanti, et est associée parfois à des avantages en nature (repas, logement...).

Les contacts avec les fournisseurs peuvent entraîner des déplacements occasionnels. L'emploi/métier nécessite de veiller à l'application de la réglementation des débits de boissons.

Le port d'une tenue professionnelle est réglementée par l'établissement.

Barman/barmaid

L'emploi/métier s'exerce principalement dans les hôtels ou hôtels-restaurants à partir de 3 étoiles, certains restaurants, les bars américains, cabarets et établissements de nuit. L'activité s'effectue en relation permanente avec la clientèle, le plus souvent seul, et implique une station debout prolongée et des manutentions légères.

Les horaires sont décalés de jour et de nuit (avec ou sans coupure), le rythme journalier se caractérise par l'alternance de périodes d'activité soutenue (coup de feu) et de périodes de moindre activité. Les dimanches et jours fériés sont ouverts.

Souvent, la rémunération est constituée par la répartition du service avec l'assurance d'un minimum garanti.

Le port d'une tenue professionnelle ou d'un uniforme est réglementé par l'établissement.

L'emploi/métier nécessite de respecter les normes d'hygiène et de sécurité et d'appliquer la réglementation des débits de boissons.

Conditions générales d'exercice

Sommelier/sommelière

Compétences techniques de base :

Conseiller le client en fonction des mets choisis,
présenter les produits (vins et spiritueux)...
Effectuer le service des vins ... en salle.
Ranger et classer les vins.
Elaborer la carte des vins.
Participer à la sélection des produits
et à l'achat auprès des négociants.

Compétences associées :

Comprendre et se faire comprendre dans une langue ...
Connaître les habitudes de consommation des différents
clients.

Capacités liées à l'emploi :

S'adapter à une clientèle variée (écoute, disponibilité...).
Anticiper les goûts des clients et les conseiller avec diplomatie.
Faire preuve d'habileté gestuelle.
Développer ses sens olfactif et gustatif.
Organiser son travail avec rigueur.
Entretenir et actualiser ses connaissances vinicoles.

Barman/barmaid

Compétences techniques de base :

▪ Accueillir et conseiller le client,
présenter les produits et susciter la vente.
Identifier les différentes boissons, ... leur stockage.
Préparer ... cocktails et faire le service.
Facturer et encaisser les consommations.
Mettre en place et nettoyer les installations du bar.

Compétences associées :

Comprendre et se faire comprendre dans une langue...
Connaître les habitudes de consommation des .. clients.
Connaître les activités culturelles et touristiques locales.

Capacités liées à l'emploi :

Organiser rationnellement son travail.
Se conformer à des règles d'hygiène strictes.
Faire preuve de mémoire auditive et visuelle.
Exécuter les tâches avec rapidité et dextérité.
Résister à la fatigue physique et nerveuse.
Maintenir une attention prolongée et
un rythme de travail soutenu
en cas d'activité nocturne

Evolution: Usage de synonymes

Choix du métier ou de la fonction

Mot def (en MAJUSCULES)

Insérer 4 lettres du métier

42111-01	AIDE-CARRELEUR
42231-01	CARRELEUR-FAÏENCIER MOSAÏSTE
42231-01	CARRELEUR-FAÏENCIER
42231-01	CARRELEUR(CARR.ETC EN SYNTH.)
42231-01	CARRELEUR MOSAÏSTE
42231-01	CARRELEUR
61231-02	CHEF D'EQUIPE (CARRELEUR)
0000	Autre

REM V2

Associer les études qui mènent le plus directement au métier.

Attribuer un ou plusieurs REM à chaque option dans l'enseignement et dans la formation continuée, professionnelle.

Utiliser une base de données contenant les tables de :

l'enseignement secondaire

l'enseignement supérieur

(supérieur non universitaire : complet ; enseignement universitaire : incomplet)

la promotion sociale

les formations des classes moyennes

OPT_COD	Niveau	Forme d'enseigne	Libellé de l'option	Type d'ens	ROME	REM	Intitulé REM
352624	3ème degré	Professionnel	Horloger	Rénové	44135	4413505	Ajusteur mécanicien instruments précision
					44135	4413504	Ajusteur mécanicien en horlogerie
					44324	4432401	Horloger
					14226	1422601	Vendeur en articles de luxe (non alimentaires)
					44213	4421301	Monteur-câbleur en matériel électronique
352607	2ème degré	Professionnel	Horlogerie	Rénové	44135	4413505	Ajusteur mécanicien instruments précision
					44135	4413504	Ajusteur mécanicien en horlogerie
					44324	4432401	Horloger
					14226	1422601	Vendeur en articles de luxe (non alimentaires)
					44213	4421301	Monteur-câbleur en matériel électronique
352640	Complémentaire	Professionnel	COMPLEMENT EN CHAUDRONNERIE	Rénové	44114	4411401	Chaudronnier tôlier
					44151	4415101	Contrôleur de fabrication de la construction mécanique et du travail des métaux
					44113	4411301	Conducteur d'équipement de formage des métaux
					47311	4731101	Ferronnier
					51111	5111101	Agent d'encadrement de la construction mécanique
					52121	5212101	Dessinateur-projeteur de la construction mécanique et du travail des métaux

Secteurs d'activités

Métallurgie et travail des métaux

[En bref](#)[En détail](#)[Métiers du Secteur](#)[Offres d'emploi](#)[Codes NACE](#)

Le secteur de la métallurgie et du travail des métaux est composé de diverses activités telles que la sidérurgie, la fabrication de tubes, la fonderie mais aussi la fabrication d'éléments en métal pour la construction, la fabrication de coutellerie, la fabrication de générateur de vapeur, la forge, etc.

En Belgique, ce secteur fait partie de l'histoire du pays puisqu'au XIXème siècle, le bassin carolorégien est un des bassins les plus performants au monde en matière de métallurgie. De cette époque jusqu'à nos jours, le secteur a connu plusieurs crises, des fusions, des rachats et des délocalisations. Tous ces changements ont entraîné la redéfinition des organisations et des outils de production. Ces derniers ont également évolué suite aux améliorations technologiques.

L'emploi dans le secteur a d'ailleurs fortement diminué au cours des dernières décennies. Néanmoins, le secteur de la métallurgie et du travail des métaux reste toujours un des plus gros employeurs de l'industrie manufacturière belge et wallonne. De plus, au niveau international, le secteur est en 3e position dans le classement des secteurs selon la valeur des produits exportés en 2006.

	Nombre d'établissements en 2005	Nombre de postes de travail salarié en 2005	Nombre de travailleurs indépendants en 2005
Région wallonne	1.221	29.497	795
Région Bruxelles-Capitale	140	2.228	103
Région flamande	2.410	62.594	1.759
Belgique	3.771	94.319	2.657

Sources: ONSS 2005 et INASTI 2005. Calculs: Le Forem

- 1. Convention SPE Belges avec Pôle Emploi en France**
- 2. Applicatif de validation des fiches Competent VDAB-SERV**
- 3. Projet Progress VDAB, Actiris, FOREM
Usage du Rome V3 et des fiches Competent**

B ROME/REM ♦ CITP/ISCO
le chaînon manquant

ROME/REM

- **Centré sur la recherche d'emploi pour les salariés**
 - **Mobilité professionnelle**
 - **Identifier ce qui est commun:**
 - Centration sur les compétences
 - Périmètre métier évolue
 - Compétences techniques de base
 - Compétences associées
 - Capacité à l'emploi

Métier = Agrégat homogène de situations de travail déterminé sur base de :

- Similitude des contenus de l'activité
- Présence des compétences techniques de base
- Proximité des profils pour exercer

CIP/ISCO

- **Classement selon les compétences requises et la nature de la qualification.**

Centré sur les tâches accomplies

- **Ordre selon:**
 - Usage outillage et machines
 - Etendue des connaissances nécessaires
 - Matériel sur ou avec lequel on travaille..
 - Type de biens/services délivrés

- Anglo-saxon: occupation <> profession
- Pas distinction salarié/ non salarié

ROME/REM

11	Personnel des services aux personnes et à la collectivité
12	Personnel des services administratifs et commerciaux
13	Personnel de l'industrie hôtelière
14	Personnel de la distribution et de la vente
21	Professionnels des arts et du spectacle
22	Professionnels de la formation initiale et de la formation continue
23	Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi
24	Professionnels de la santé (professions paramédicales)
31	Professionnels de la santé (professions médicales)
32	Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication
33	Cadres commerciaux
41	Personnel de l'agriculture et de la pêche
42	Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
43	Personnel du transport et de la logistique
44	Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique
45	Personnel des industries de process
46	Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
47	Personnel de type artisanal
51	Maîtrise industrielle
52	Techniciens industriels
53	Cadres techniques de l'industrie
61	Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie

CITP/ISCO⁸⁸

- 1 Membres exécutifs, cadres supérieurs ...**
- 2 Professions intellectuelles et scientifiques**
- 3 Professions intermédiaires**
- 4 Employés de type administratif**
- 5 Personnel des services et vendeurs ...**
- 6 Agriculteurs et ouvriers qualifiés associés ...**
- 7 Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal**
- 8 Conducteurs d'installations et de machines, ouvriers ...**
- 9 Ouvriers et employés non qualifiés**
- 0 Forces armées**

ROME

42 123

COUVREUR/COUVREUSE

42 123

Appellations principales : • Couvreur • Couvreur-ardoisier • Couvreur en monuments historiques • Couvreur-ferblantier • Couvreur-tailleur • Couvreur zingueur.

Appellations spécifiques :

VDFR A1/ISS :

- Menuisier en structure métallique (12121).
- Menuisier en structure bois (12117).
- Ouvrier de Fanchon et de l'Isolation (12124).

Ne pas confondre :

Définition

Effectue la préparation et la pose des éléments de couverture (ardoises, tuiles, tôles...) de toutes constructions individuelles, industrielles ou administratives... dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation. Réalise la protection des pertes en saillie (bandeaux, bûches...) et pose les systèmes d'évacuation des eaux pluviales (gouttières...). Peut assurer des travaux simples de charpente ou assurer des travaux courants de plomberie ou de chauffage. Peut également encadrer une petite équipe de travail.

Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier s'exerce seul ou en équipe, sur des chantiers de constructions neuves, en réhabilitation ou chez les particuliers. L'activité comporte des déplacements (chargements fréquents de chantier...). Les horaires sont réguliers dans la limite des délais imposés par les commandes. L'activité s'effectue en hauteur et demande alors de l'agilité et un sens de l'équilibre et entraîne des conditions particulières de mise en œuvre (à genoux, accroupi). Elle implique de respecter strictement les consignes et les règles de sécurité (port de casque...).

Formation et expérience

Cet emploi/métier est accessible à partir d'une formation de niveau V (CAP, BEP) dans la spécialité. La capacité à travailler à proximité du vide est décisive lors du recrutement. Une expérience dans des emplois aux conditions d'exercice similaires (mortier ou charpente métallique, charpenterie-poseur) permet également d'accéder à l'emploi/métier : des connaissances en soudure sont alors exigées. L'acquisition d'une expérience confirmée ou l'obtention d'un diplôme de niveau IV dans la spécialité conduisent aux fonctions de chef d'équipe. Dans le secteur public, l'emploi/métier est accessible par concours sous certaines conditions de recrutement et de niveaux de formation.

COMPÉTENCES COMMUNES

Compétences techniques de base :

- Monter les échafaudages et les dispositifs de sécurité (châssis...).
- Découper et poser les matériaux après traçage.
- Fixer et ajuster les éléments de couverture.
- Poser le système d'évacuation des eaux pluviales.

Compétences associées :

- Posséder un permis de conduire.

Capacités liées à l'emploi :

L'employé/métier requiert d'être capable de :

- Supporter des positions inconfortables (agenouillé, en équilibre...).
- Manipuler des charges lourdes.
- Respecter rigoureusement des normes et des consignes.
- Supporter la chaleur et les intempéries.

SPÉCIFICITÉS

Activités spécifiques :

Activités exercées :

- ☐ Pose d'éléments de couverture.
- ☐ Pose de matériaux isolants (sous toiture).
- ☐ Pose de matériaux (tranches).
- ☐ Pose de barrières.
- ☐ Travaux simples de charpente.
- ☐ Travaux simples de maçonnerie.
- ☐ Travaux courants de plomberie.
- ☐ Travaux courants de chauffage.

Matériaux utilisés :

- ☐ Pose d'ardoises.
- ☐ Tôles fibre.
- ☐ Tuiles plates, tuiles béton.
- ☐ Métaux (zinc, acier, cuivre, plomb).
- ☐ Bac acier, bac alu.
- ☐ Autres (aluminium, pose de verre, chaume, verroter...).

Procédés utilisés :

- ☐ Soudage acier inoxydable.
- ☐ Soudage classique.

Responsabilités exercées :

- ☐ Approvisionnement du chantier.
- ☐ Établissement des devis.
- ☐ Encadrement d'une équipe.

Lieu d'exercice de l'activité :

- ☐ Chantier bâtiment.
- ☐ Domicile de particulier.
- ☐ Autres (monuments historiques...).

Conditions de travail :

- ☐ Travail en très grande hauteur.

© Copyright ANPE - Documentation Janvier 2003. Réactualisation annuelle sous autorisation AFPA.

20

CITP/ISCO⁸⁸

7131 COUVREURS ET ZINGUEURS

Les couvreurs et les zingueurs revêtent les charpentes des toitures d'une ou de plusieurs sortes de matériaux.

Leurs tâches consistent :

- à couvrir les charpentes des toitures avec des ardoises ou des tuiles, des matériaux synthétiques, de l'asphalte, des tôles métalliques ou du chaume ;
- à accomplir des tâches connexes ;
- à surveiller d'autres travailleurs.

Parmi les professions qui entrent dans ce groupe de base figurent les suivantes :

- Couvreur, ardoises
- Couvreur, asphalte
- Couvreur, chaume
- Couvreur, tuiles
- Couvreur-zingueur

Observations liées aux usages statistiques

- **Réalité de terrain = Hybridation des métiers plus que création.**
- **Les périmètres métiers sont différents:**
- **Le niveau de détail est différent d'une nomenclature à l'autre**
p.ex. managers et personnes « expertes » - superviseur <> gérant,
- **Les groupes professionnels sont différents et détaillés différemment**
p.ex. travailleurs « non marchand », vendeurs, cadres, mécaniciens ...
bien détaillés dans le ROME

14111	Employé/employée de libre-service	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14113	Chef de rayon produits frais	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14114	Chef de rayon hors produits frais	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14122	Animateur/animateur de vente	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14211	Vendeur/vendeuse en produits frais (commerce de gros)	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14212	Vendeur/vendeuse en produits frais (commerce de détail)	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14221	Vendeur/vendeuse en produits utilitaires (outillage, bricolage...)	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14222	Vendeur/vendeuse en équipement du foyer	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14223	Vendeur/vendeuse en équipement de la personne	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14224	Vendeur/vendeuse en articles de sport et de loisirs de plein air	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14225	Vendeur/vendeuse en produits culturels et ludiques	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14226	Vendeur/vendeuse en articles de luxe (non alimentaires)	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14228	Antiquaire	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin
14322	Représentant/représentante en véhicules	5220	Vendeurs et démonstrateurs en magasin

33123 Chef de département commercial
33113 Responsable des ventes

1224 Cadres de direction, commerce de gros et de détail
1233 Cadres de direction, ventes et commercialisation

- **La différence entre métier-fonction se réalise à des niveaux d'agrégation différents selon les métiers**

Observations liées aux usages statistiques

- Concept métier « large » ou « restreint »

Par exemple:

- « autres employés de bureau » : 112.126 travailleurs en RW en 2006 / 1.253.358 travailleurs)
- « aides de ménages et autres aides, nettoyeurs et blanchisseurs » : 56.957 travailleurs en RW en 2006)
- « les techniciens des sciences physiques et techniques »: 54.740 travailleurs en RW en 2006)

ISCO	INS	Libellé INS
419	213	EMPLOYES TRAVAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION (PRIVE)
4190	21300	REDACTEUR (PRIVE)
4190	21301	COMMIS (PRIVE)
4190	21302	CLASSEUR (PRIVE)
4190	21303	COPISTE (EMPLOYE AUX ECRITURES)
4190	21304	GARCON DE BUREAU (PRIVE)
4190	21304	OFFICE MAN
4190	21305	EMPLOYE SYNDICAL
4190	21307	COMMIS TECHNIQUE
4190	21308	AIDE-ADMINISTRATIVE
4190	21309	EMPLOYE A L'ADMINISTRATION (PRIVE)
4190	21334	EMPLOYE AU SECRETARIAT (PRIVE)
419	214	EMPLOYES A L'ADMINISTRATION PUBLIQUE N.C.A.
4190	21400	REDACTEUR (SERVICE PUBLIC)
4190	21401	COMMIS (SERVICE PUBLIC)
4190	21402	CLASSEUR (SERVICE PUBLIC)
4190	21403	AGENT PRINCIPAL (SERVICE PUBLIC)
4190	21404	GARCON DE BUREAU (SERVICE PUBLIC)
4190	21410	HUISSIER (SERVICE PUBLIC)
4190	21411	MESSAGER (SERVICE PUBLIC)
4190	21420	SECRETAIRE DE DIRECTION (SERVICE PUBLIC)
4190	21430	EMPLOYE DES CONTRIBUTIONS
4190	21431	AGENT DES FINANCES
4190	21440	AGENT DES POSTES

Source : Direction générale Statistique et Information économique, correspondance INS ISCO

Comme client (« Horizons Emploi »):

Bien que des méthodologies d'encodage pour l'ISCO existent, en Belgique aucune variable n'est encodée en ISCO directement. Les données disponibles en ISCO sont donc le résultat d'une correspondance -> des biais ./ . représentations de la réalité. On se « fie » aux libellés...

Pas de disponibilités des données en ISCO 4digits.

Comme fournisseur

- **Fourniture de statistiques au SPF Economie, BNB, CSE, ...**
- **Eures**

"Today only basic information like total daily stocks and breakdown by region is available on the EURES internet site. The quality of EURES vacancies varies from country to country. The same applies to the quantity: Not all member states provide all their notified vacancies. Coding problems exist with the result that the coding ISCO often does not give correct results."

- **Fourniture projet « European PES Vacancy Monitor »
et difficultés de recrutement au niveau européen**

Difficultés:

- Grande hétérogénéité dans la gestion des offres d'emploi par les différents SPE.
- Différences de qualité selon les segments de marché.
- « PES coverage of the vacancy market in many occupational segments is insufficient to construct indicators for the entire labour market segments. »
- « PESs in some countries, for instance France, face a persistent problem in transcoding the national occupational classification into ISCO. »
- « It will be impossible to monitor Recruitment Difficulties in the European labour market at a level more refined than the 110 occupational classes of ISCO-3 digit. »

Conversion 1 -> n

11111	Employé de ménage à domicile	514	Autre personnel des services directs aux particuliers
		913	Aides de ménage et autres aides, nettoyeurs et blanchisseurs
11112	Intervenant à domicile	514	Autre personnel des services directs aux particuliers
11113	Intervenant auprès d'enfants	331	Professions intermédiaires de l'enseignement primaire
		513	Personnel soignant et assimilé
11121	Assistant en cabinet médical	322	Prof. interméd. de la médecine moderne (sauf infirmier)
11122	Agent de service de collectivité	512	Intendants et personnel des services de restauration
		513	Personnel soignant et assimilé
		913	Aides de ménage et autres aides, nettoyeurs et blanchisseurs
		914	Personnel service d'immeuble, laveurs de vitres et assimilés
11131	Assistant de coiffure	514	Autre personnel des services directs aux particuliers
11132	Coiffeur	514	Autre personnel des services directs aux particuliers
11133	Esthéticien-cosméticien	514	Autre personnel des services directs aux particuliers
11141	Employé technique des services funéraires	514	Autre personnel des services directs aux particuliers
		931	Manoeuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics

Conversion « imposée » 1 -> 1 (préférence déterminée)

Conversion REM/ROME 5 -> CITP/ISCO

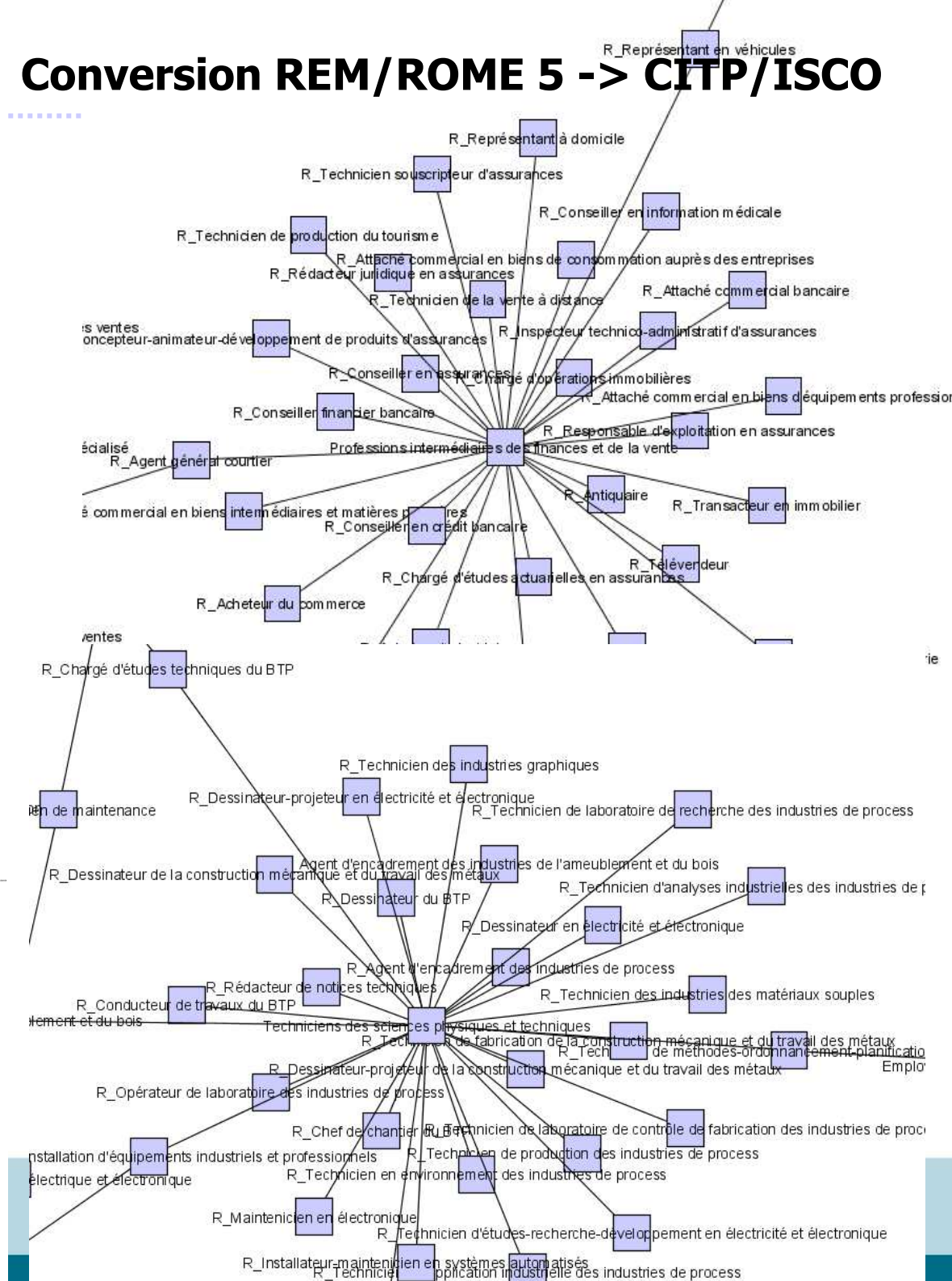
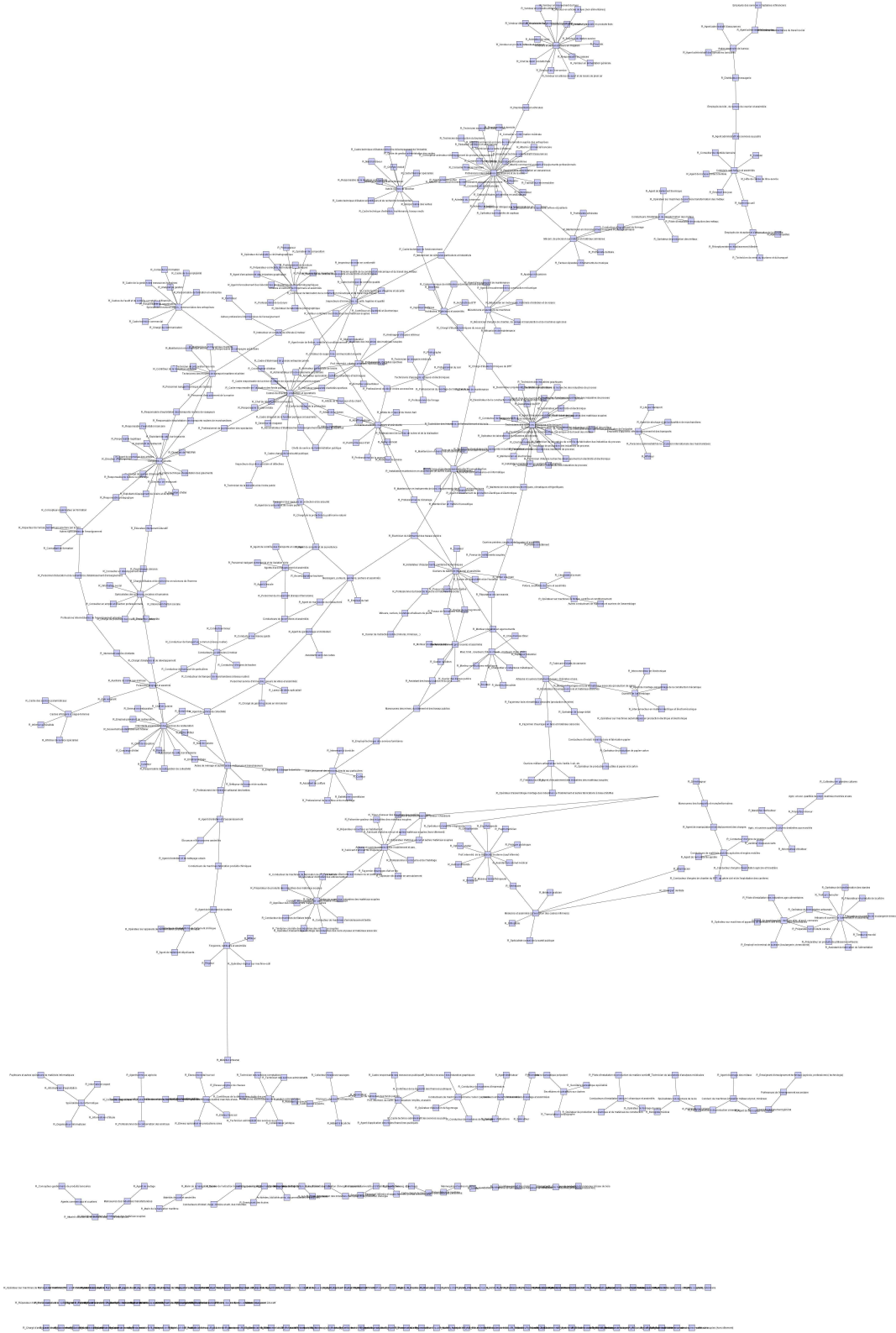


Table de conversion ROME -> CITP/ISCO

Les groupes CITP suivants ne figurent actuellement pas en « cible »
Donc, par exemple, « des métiers sans jamais d'offres d'emploi en Belgique »:

011	Forces armées
111	Membres de l'exécutif et des corps législatifs
113	Chefs traditionnels et chefs de village
114	Dirigeants et cadres supérieurs d'organis. spécialisées
121	Directeurs
212	Mathématiciens, statisticiens et assimilés
234	Enseignants spécialisés dans l'éducation des handicapés
246	Membres du clergé
247	Chefs de service de l'administration publique
324	Praticiens de la médecine traditionnelle et guérisseurs
331	Professions intermédiaires de l'enseignement primaire
332	Professions intermédiaires de l'enseignement préprimaire
333	Professions intermédiaires de l'éducation des handicapés
344	Prof. interméd. de l'adm. publ. douanes / impôts, et assim.
348	Assistants laïcs des cultes
412	Employés des services comptables et financiers
515	Astrologues, diseurs de bonne aventure et assimilés
613	Agric. et ouvr. qualifiés de polyc. destinée marchés et ass.
621	Agric. et ouvr. de l'agric. et de la pêche de subsistance
817	Conducteurs de chaînes de mont. autom. et robots industriels
822	Conducteurs de machines fabrication produits chimiques
912	Cireurs de chaussures, travailleurs petits métiers des rues
977	Personnes handicapées travaillant dans un atelier protégé + autre

1. **Attendre le ROME V3**
2. **Mettre en œuvre une cellule de définition des liens ROME-ISCO dès que la convention « Pôle emploi » - SPE de Belgique le permettra.**
3. **Diffuser la table de conversion (et sa documentation) pour en faire une référence unique.**

Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Jean-Pierre Malarme
12 juin 2009 – CCFEE/IWEPS



Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

1. Le projet européen
2. Où en sommes-nous en Cfwb ?
3. Et en Communauté flamande ?
4. Pourquoi parler de l'EQF dans ce séminaire ?



Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

1. **Le projet européen**
2. Où en sommes-nous en Cfwb ?
3. Et en Communauté flamande ?
4. Pourquoi parler de l'EQF dans ce séminaire ?



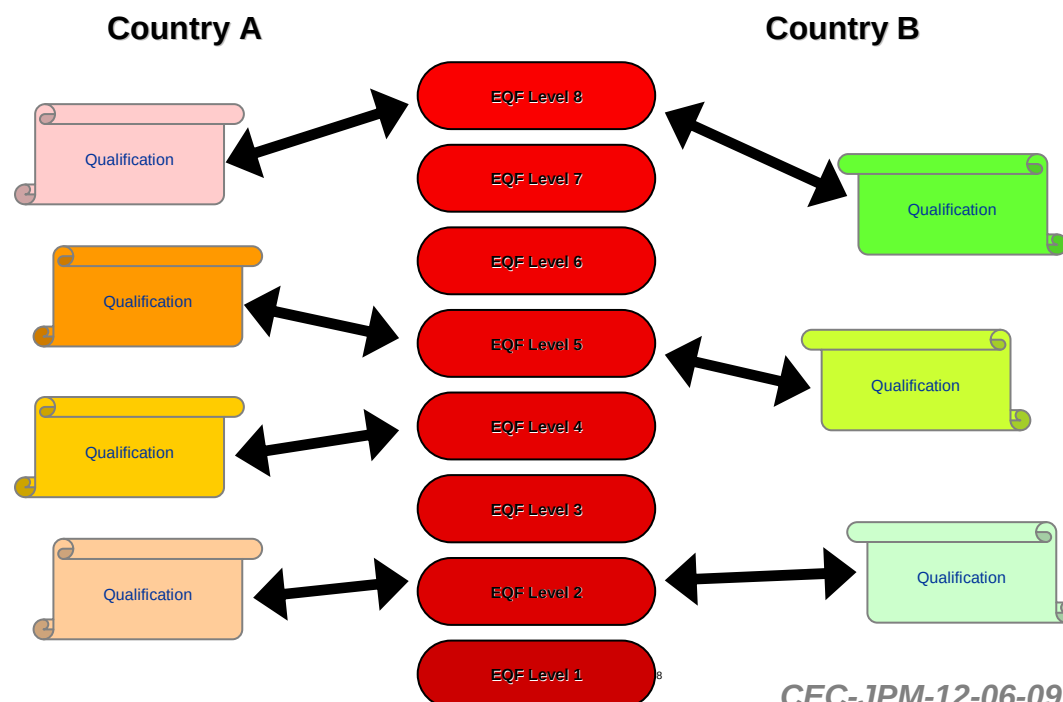
Le projet européen

Son but

Outil de transparence
des certifications et de
mobilité

Outil de traduction
visant à faire
correspondre les
cadres nationaux au
méta-cadre européen

*Certification : résultat formel d'un processus
d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une
autorité compétente établit qu'un individu possède
au terme d'un apprentissage les acquis
correspondant à une norme donnée*



Le projet européen

Ses éléments

Huit niveaux

Des descripteurs
génériques

Exprimés en termes
d'acquis
d'apprentissage

Niveau	Savoirs	Aptitudes	Compétences
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			



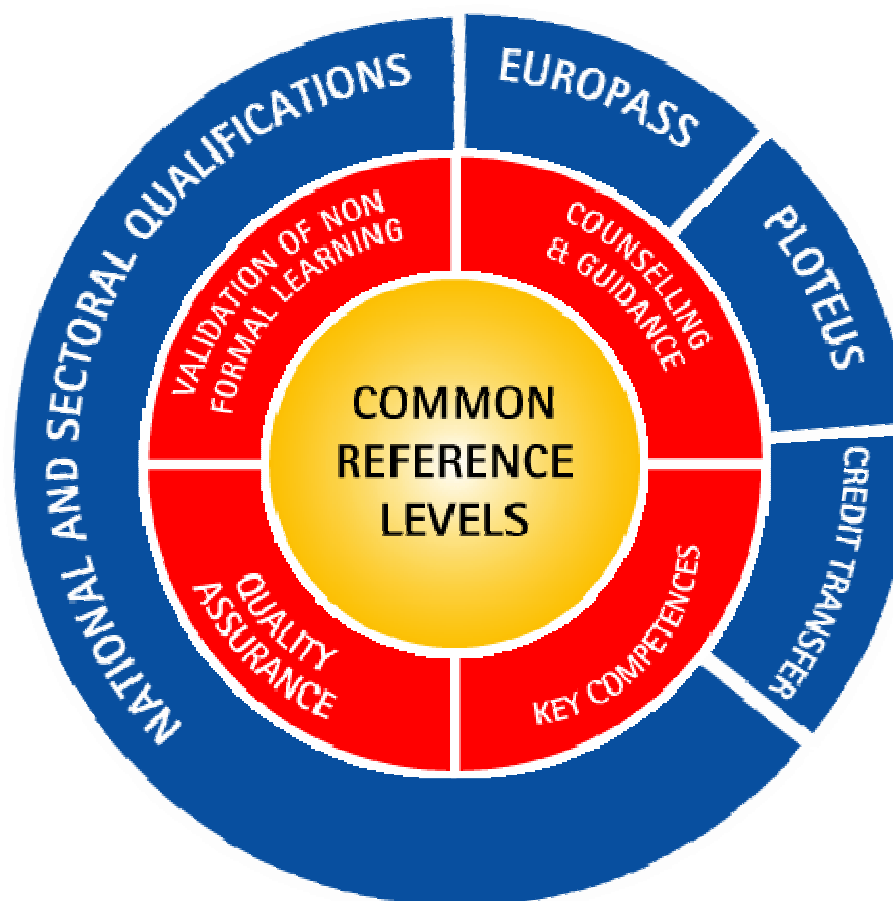
Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage sont définis sous la forme de savoirs, d'aptitudes et de compétences



Le projet européen

Un outil parmi d'autres

Un des éléments d'une **politique cohérente** proposée par l'Union européenne visant la **transparence** des certifications et la **mobilité** des apprenants dans le cadre de l'Education et de la Formation tout au long de la vie.



Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

1. Le projet européen
2. Où en sommes-nous en Cfwb ?
3. Et en Communauté flamande ?
4. Pourquoi parler de l'EQF dans ce séminaire ?



Où en sommes-nous en Cfwb ?



Décembre 2006 : à l'occasion de la **consultation** européenne sur le projet d'EQF, une **réponse commune** et concertée entre les différentes parties concernées est produite en Cfwb

Mars 2006, un **gouvernement conjoint** charge un groupe interdépartemental de haut niveau de préparer la construction d'un cadre francophone.

Novembre 2006 : rapport du GIHN qui propose

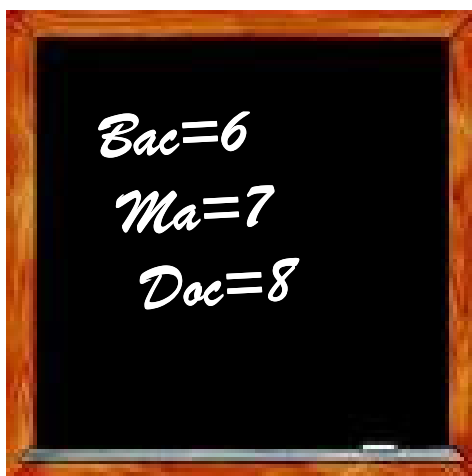
- de procéder à un **référencement transitoire** sur base des descriptions existantes des certifications (processus court) ;
- d'initier, dans le même temps, un travail sur les deux **méthodologies** à construire ainsi que sur des principes et des garanties communs d'**assurance qualité** (processus long) ;
- d'**ajuster** le référencement transitoire sur base des résultats de la seconde étape afin d'aboutir à une **phase opérationnelle**.



Où en sommes-nous en Cfwb ?



Réaction de la Ministre de l'Enseignement supérieur : proposition d'un **référencement basé uniquement sur la compatibilité annoncée entre les niveaux 6, 7 et 8 du cadre avec les cycles d'enseignement supérieur** Bachelor, Master et Doctorat et rédaction d'un décret **limitant** ces niveaux aux cycles d'enseignement supérieur.



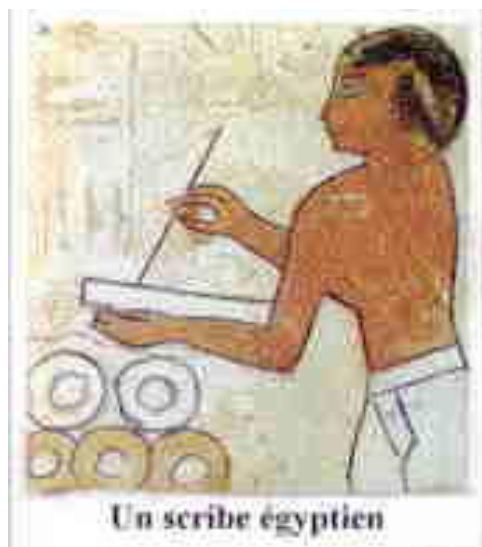
Où en sommes-nous en Cfwb ?



Suite à la prise de position de l'enseignement supérieur les travaux en vue de la construction d'un cadre francophone sont à l'arrêt.

Fin 2007, le projet est remis en discussion.

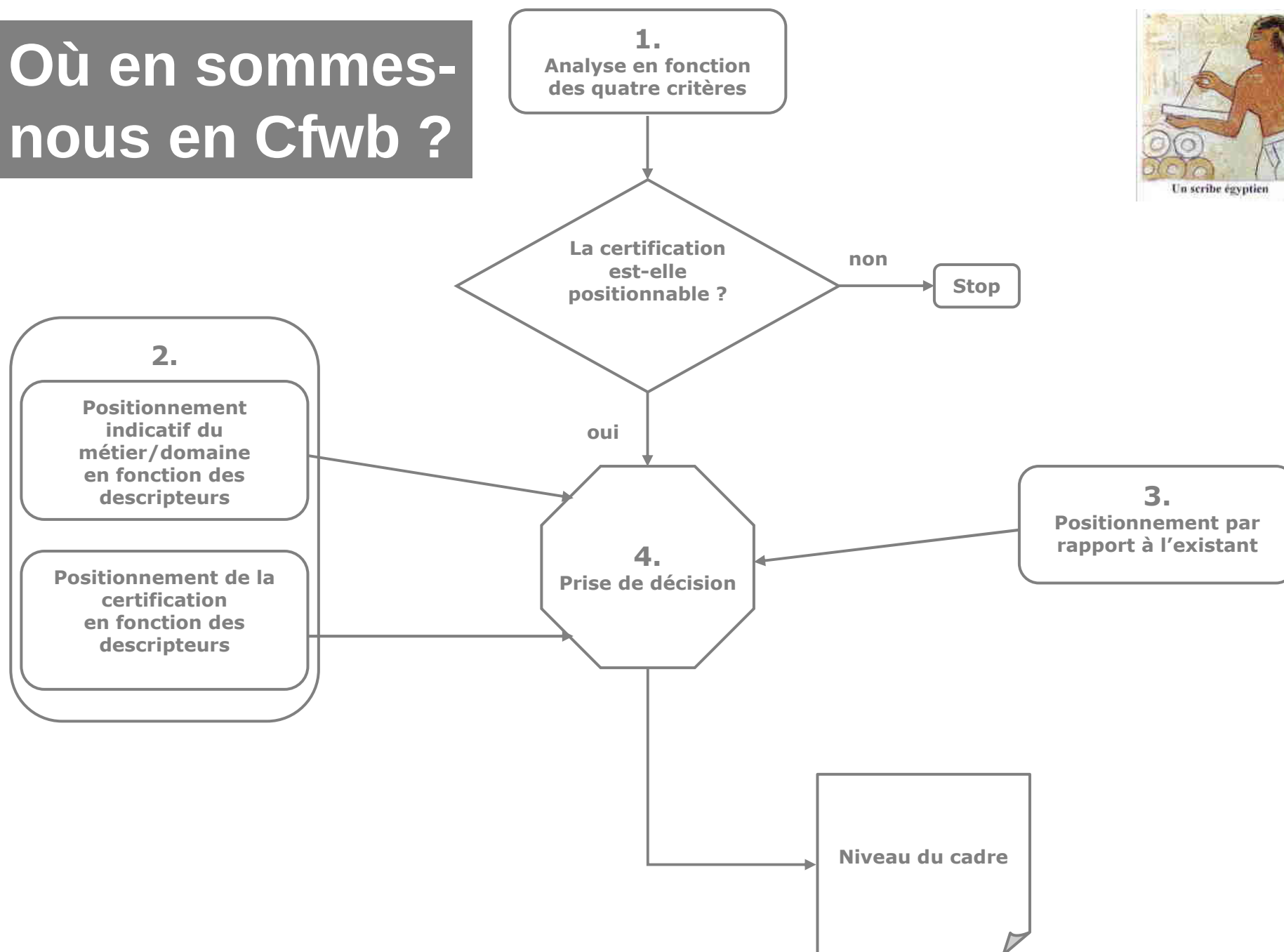
Le Comité Directeur du Consortium de Validation des Compétences est chargé de proposer un référencement transitoire pour les différents opérateurs de formation professionnelle ainsi que pour l'Enseignement de Promotion sociale, en lien avec l'enseignement secondaire qualifiant.



Un scribe égyptien

Le CODI confie au groupe « scribe » la mise au point d'une méthodologie de positionnement

Où en sommes-nous en Cfwb ?



Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

1. Le projet européen
2. Où en sommes-nous en Cfwb ?
3. **Et en Communauté flamande ?**
4. Pourquoi parler de l'EQF dans ce séminaire ?



En in Vlaamse Gemeenschap ?

Avril 2009 : Kwalificatie Structuur Decreet

Deux types de certifications :

- Onderwijs kwalificaties
- Beroep kwalificaties
- Se situant sur les huit niveaux

Trois modes de référencement :

- Hoge onderwijs kwalificaties
- Verplicht onderwijs kwalificaties
- Beroep kwalificaties



Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

1. Le projet européen
2. Où en sommes-nous en Cfwb ?
3. Et en Communauté flamande ?
4. **Pourquoi parler de l'EQF dans ce séminaire ?**



Pourquoi parler de l'EQF dans ce séminaire ?

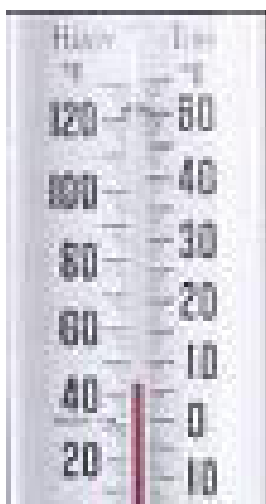


IWEPS



L'EQF prévoit des niveaux, pourquoi ne pas l'utiliser comme outil statistique ?

Pourquoi ne pas essayer d'harmoniser différentes échelles ? (EQF, ISCED, directive sur les professions réglementés...)



Des questions à approfondir en vue de cohérence, mais...



Pourquoi parler de l'EQF dans ce séminaire ?



IWEPS



Attention !



≠



L'EQF est un outil de transparence des certifications, ce n'est pas un outil statistique

L'EQF répond à une nouvelle logique :
une logique d'output plutôt que d'input, il se différencie
ainsi de l'ISCED et des niveaux de la directive



Pourquoi parler de l'EQF dans ce séminaire ?



IWEPS



Attention !



≠



Les niveaux de l'EQF permettent de situer des certifications de nature différentes : résultats de formations initiales à caractère général ou professionnel, résultats de formations complémentaires, résultats de processus de validation d'acquis formels et informels...

Le niveau attribué à une certification n'est donc qu'un élément descriptif parmi d'autres et ne peut constituer à lui seul un indicateur

